

Circuler et se déplacer à Saint Paul sur Save



Réglementer la circulation et diversifier les modes de déplacements sont indispensables pour organiser et faciliter la circulation des véhicules aux heures de pointe et conserver un cadre de vie agréable à tous.

Des moyens de déplacement autres que les véhicules individuels se sont développés.

* **Le Bus**

Le Conseil Général gère le réseau de bus Arc en ciel et hop sur le territoire Save et Garonne.

Les bus n° 69 et 73 passent sur la commune. Pour plus, d'informations, vous pouvez contacter la **Régie Départementale des Transports de la Haute-Garonne**.

Ci-contre vous trouvez tous les renseignements relatifs à ces 2 lignes de bus.

* **TAD (Transport à la Demande)**

Proposé par la Communauté de Communes Save et Garonne, ce dispositif de Transport à la Demande est disponible sur des secteurs peu desservis par les transports en commun. Une réservation à l'avance est nécessaire la plupart du temps.

* **Rezo'Pouce**

La Communauté de communes Save & Garonne a également mis en place sur son territoire un dispositif appelé "Rezo'Pouce", qui permet à toute personne adulte de pratiquer l'auto-stop de façon sécurisée.

Ce réseau fonctionne sur le principe de l'auto-stop mais en toute sécurité. Il n'y a pas de zone rézo'pouce sur la commune mais il y en a une à Montaigut.

Vous pouvez consulter la page du site de la CCSG ci-contre pour obtenir davantage de précisions.

* **Cheminements doux**

Des cheminements doux sont aussi aménagés d'une commune à l'autre afin de privilégier ce mode de déplacement convivial, peu gourmand en énergie, bon pour la santé et si agréable aux beaux jours. Ce sont des pistes cyclables et des piétonniers qui facilitent les déplacements de manière sécurisée.

C'est ainsi le cas du cheminement piétonnier entre Montaigut sur Save et Saint Paul sur Save.